



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 25/09/23

FONDS MOBILITÉS ACTIVES – AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Annnonce des lauréats pour les Hauts-de-France

Georges-François LECLERC, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, annonce les 21 projets lauréats de l'appel à projets en faveur des mobilités actives qui bénéficieront au total d'un financement de l'État de 8,86 millions d'euros.

Depuis 2018, le plan « vélo et mobilités actives » a pour objectif de tripler l'utilisation du vélo d'ici 2024, en passant de 3 à 9 % du total des déplacements quotidiens des Français. Ce plan repose sur quatre grands axes : la sécurisation des déplacements à vélo, la lutte contre le vol, la mise en place de mesures incitatives notamment fiscales, et la promotion d'une véritable culture du vélo. Ces objectifs ont été réaffirmés en mai dernier par la Première ministre avec l'annonce d'un nouveau plan « vélo et marche » doté d'une enveloppe de 2 milliards d'euros sur cinq ans, comprenant le fonds mobilités actives.

Aujourd'hui, en région Hauts-de-France, monsieur Georges-François LECLERC, préfet de région, a le plaisir de dévoiler les 21 projets lauréats de la 6ème édition de l'appel à projets . Ils représentent un linéaire d'aménagements sécurisés de plus de 50 km, pour lesquels l'État contribue à hauteur de 8,86 millions d'euros.

Les projets lauréats sont les suivants :

- Commune d'Abbeville - raccordement de la Traverse du Ponthieu sur la Véloroute Vallée de Somme avec l'aménagement du Pont de Béthune ;
- Commune de Glisy – création d'une voie verte le long du CVO201 entre Glisy et Longueau ;
- Commune de Saint-Omer - aménagements sur les Boulevards Guillain et Vauban ;
- Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers - aménagement d'une voie verte entre les communes de Calais et de Sangatte ;
- Communauté de Communes du Sud-Artois - aménagement d'une voie verte cyclable sur le tronçon Achiet le Grand – Bapaume ;
- Communauté de Communes de la Haute Somme - réalisation d'aménagements cyclables zone d'activité commerciale de Péronne ;

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

- Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne – aménagement d'une voie verte entre la Chapelle-en-Serval et la gare de Survilliers-Fosses ;
- Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois - aménagements cyclables pour la création d'une voie verte entre l'avenue Eric Jaulmes à Rouvroy et la rue de l'Espérance à Harly ;
- Communauté Urbaine de Dunkerque - réalisation d'un aménagement cyclable sur l'Avenue de Petite-Synthe à Dunkerque ;
- Métropole européenne de Lille – 4 projets retenus - aménagements cyclables rue de Lille à Sainghin-en-Mélantois - franchissement du boulevard du Breucq à Villeneuve d'Ascq - aménagements rue de Lannoy à Villeneuve d'Ascq - requalification de l'espace public de l'avenue Gustave Delory à Roubaix ;
- Conseil départemental de l'Aisne - aménagement de la véloroute nationale 52 à Trélou-sur-Marne ;
- Conseil départemental du Nord – 6 projets - création d'un aménagement cyclable sur la RD153 hors agglomération - création d'un aménagement cyclable sur la commune de Steenwerck le long de la RD38 - création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur RD 643 entre Cantin et Bugnicourt - création de pistes cyclables le long de la RD 644 à Cambrai et Rumilly en Cambrésis - création d'un itinéraire cyclable sécurisé le long de la RD 158 Landas et Orchies - réalisation d'un aménagement le long de la RD 953 sur Beuvry-la-Forêt et Orchies ;
- Conseil départemental de la Somme – aménagement de la véloroute vallée de Somme entre Abbeville et Pont-Rémy.

En région Hauts-de-France, depuis 2018, 59 projets ont été déclarés lauréats des précédentes éditions de l'appel à projets « fonds mobilités actives ». Ces projets ont permis la réalisation de pistes cyclables pérennes, la sécurisation d'aménagements cyclables existants et la résorption de discontinuités d'itinéraires. Portés par 32 collectivités locales différentes, ces 59 projets représentent un linéaire de plus de 168 km et des travaux d'une valeur de plus de 72 millions d'euros , avec une contribution de l'État s'élevant à 22 millions d'euros.

Le développement de l'usage du vélo dans toutes ses composantes constitue une des priorités de l'action de l'État en région Hauts-de-France.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr

